

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 16 décembre 2003 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard et Me Jacques Robichaud, greffier.

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par le greffier, le vendredi 12 décembre 2003, à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par le Code municipal, de même qu'aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

2003-12-275 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2003-12-276 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2004 – ADOPTION

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2004 comme suit :

REVENUS	
Taxes	7,427,190 \$
Paiement tenant lieu de taxes	41,472 \$
Autres recettes de sources locales	980,011 \$
Transferts	117,636 \$
Total	8,566,309 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1,195,548 \$
Sécurité publique	1,682,823 \$
Transport	1,578,949 \$
Hygiène du milieu	1,599,034 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	206,879 \$
Loisirs et culture	1,000,508 \$
Financement	373,611 \$
Total	7,637,352 \$
Transfert aux activités d'investissement	150,005 \$
Remboursement de la dette à long terme	778,952 \$
Résultat net	8,566,309 \$

ADOPTÉE

2003-12-277 PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2004-2005-2006 – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2004-2005-2006, comprenant les projets répartis comme suit :

2004	4,811,700 \$
2005	855,000 \$
2006	2,810,000 \$
Total	8,476,700 \$

Qu'un document explicatif du budget et du programme triennal des immobilisations soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité et ce, aux lieu et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

2003-12-278 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE VARIÉTÉ DE TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2004 – ADOPTION

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 11 novembre 2003;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'adopter le règlement numéro 417, intitulé « Règlement décrétant l'imposition d'une variété de taux de taxation et de compensations pour l'exercice financier 2004 ».

ADOPTÉE

2003-12-279 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu de lever la séance à 20h09.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Michel Tartre
Maire

/vc
